Eau & Biodiversité
Portail documentaire partenarial

Document généré le 09/05/2025 depuis l'adresse https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etude-du-peuplement-piscicole-de-la-grosne-de-brandon-a-marnay0.

Etude du peuplement piscicole de la Grosne de Brandon à Marnay

Sept stations, entre Brandon et Marnay, ont fait l'objet d'un inventaire piscicole en 2014. 25 espèces ont été capturées : loche franche, perche soleil, chabot commun, ablette, barbeau fluviatile, blageon, bouvière, brème bordelière, carpe commune, chevesne, gardon, goujon, hotu, pseudorasbora, rotengle, spirlin, tanche, vairon, vandoise, brochet, grémille, perche, lamproie de planer, truite fario et silure. Quatre autres espèces n'ont pas été capturées, mais leur présence dans la Grosne est certaine : brème commune, carassin, poisson-chat et sandre. Trois espèces, inventoriées dans le passé, n'ont pas été observées en 2014 et pourraient avoir disparues de la Grosne : l'anguille européenne, le toxostome et la lote de rivière.

Les inventaires piscicoles réalisés ont montré une altération du peuplement piscicole sur les stations amont, entre Brandon et Malay, probablement en lien avec un réchauffement excessif de l'eau en période estivale et à une qualité d'eau déficiente. Cette altération se traduit par un déficit d'espèces psychrophiles (appréciant les eaux froides) et de certaines espèces sensibles (vandoise, hotu, barbeau fluviatile).

Sur les stations aval, les dégradations observées semblent plutôt liées à l'influence prégnante des barrages de moulin sur le lit mineur de la Grosne, qui limite principalement le développement des espèces rhéophiles (appréciant les milieux courants).

Une attention particulière s'est portée sur la population de brochet, car il s'agit d'une espèce très intéressante en raison de ses exigences d'habitat tant le lit mineur (zone de croissance des juvéniles et des adultes) que dans le lit majeur (zone de reproduction et de croissance des premiers stades). Elle permet ainsi d'apprécier l'état écologique du cours d'eau dans son ensemble.

4 stations ont fait ainsi l'objet d'un protocole particulier : pêche par point en bateau en multipliant les points (environ 150 par station) et en ciblant uniquement les habitats propices aux brochets (zones d'herbiers, embâcles). Les abondances des brochets ont été mises en relation avec la description des habitats des différentes stations.

En 2014, il y a eu de bonnes crues en Janvier/Février et aucune crue entre Avril et juillet. Sachant que les juvéniles restent entre 2 et 3 mois dans les zones humides, il y a certainement eu beaucoup de mortalité dans les frayères. Malgré tout, 13 brochets ont été capturés dont 7 juvéniles de l'année. Le plus gros brochet capturé faisait 80 cm pour 3,5 kg. Sur les 7 juvéniles, 6 ont été capturés sur la Grosne à Lalheue, confirmant l'intérêt de la frayère aménagée au moulin de Lalheue. Le vannage permettant de réguler le niveau d'eau et d'éviter l'assèchement de la frayère.

Auteurs du document : Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Diffuseur des métadonnées : EPTB Saône Doubs, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Etudes, Cours d'eau, gestion locale de l'eau
Thème (issu du Text Mining) : FAUNE, MILIEU NATUREL
Date : 2016-02-01
Format : text/xml
Identifiant Documentaire : gesteau-107308
Langue : Français
Télécharger les documents :
https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport_etude_piscicole_grosne_v2.pdf
Commune : AMEUGNY (71007), BEAUMONT-SUR-GROSNE (71026), BERGESSERIN (71030), BERZÉ-LE-CHÂTEL (71031), BISSEY-SOUS-CRUCHAUD (71034), BISSY-LA-MÂCONNAISE (71035), BISSY-SOUS-UXELLES (71036), BISSY-SUR-FLEY (71037), BLANOT (71039), BONNAY (71042), BOURGVILAIN (71050), BRANDON (71055), BRAY (71057), BRESSE-SUR-GROSNE (71058), BUFFIÈRES (71065), BURNAND (71067), BURZY (71068), CERSOT (71072), CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES (71080), CHAPAIZE (71087), CHÂTEAU (71112), CHENÔVES (71124), CHÉRIZET (71125), CHEVAGNY-SUR-GUYE (71127), CHIDDES (71128), CHISSEY-LÈS-MÂCON (71130), CLERMAIN (71134), CLUNY (71137), COLLONGE-EN-CHAROLLAIS (71139), CORMATIN (71145), CORTAMBERT (71146), CORTEVAIX (71147), CRUZILLE (71156), CULLES-LES-ROCHES (71159), CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES (71163), CURTIL-SOUS-BURNAND (71164), DOMPIERRE-LES-ORMES (71178), DONZY-LE-NATIONAL (71180), DONZY-LE-PERTUIS (71181), ÉTRIGNY (71193), FLAGY (71199), FLEY (71201), GENOUILLY (71214), GERMAGNY (71216), GERMOLLES-SUR-GROSNE (71217), JALOGNY (71240), JAMBLES (71241), JONCY (71242), JULLY-LÈS-BUXY (71247), LA CHAPELLE-DE-BRAGNY (71089), LA CHAPELLE-DU-MONT-DE-FRANCE (71091), LA CHAPELLE-SOUS-BRANCION (71094), LA VINEUSE (71582), LAIVES (71249), LALHEUE (71252), LE PULEY (71363), 71375, LOURNAND (71264), MALAY (71272), MARCILLY-LÈS-BUXY (71277), MARNAY (71283), MARTAILLY-LÈS-BRANCION (71284), MARY (71286), MASSILLY (71287), MASSY (71288), MATOUR (71289), MAZILLE (71290), MESSEY-SUR-GROSNE (71296), MONT-SAINT-VINCENT (71320), MONTAGNY-LÈS-BUXY (71302), MONTAGNY-SUR-GROSNE (71304), MONTCEAUX-RAGNY (71308), MONTMELARD (71316), MOROGES (71324), NANTON (71328), PASSY (71344), PRESSY-SOUS-DONDIN (71358), SAILLY (71381), SAINT-AMBREUIL (71384), SAINT-ANDRÉ-LE-DÉSERT (71387), SAINT-BOIL (71392), SAINT-BONNET-DE-JOUX (71394), SAINT-CLÉMENT-SUR-GUYE (71400), SAINT-CYR (71402), SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL (71417), SAINT-GERMAIN-LÈS-BUXY (71422), SAINT-HURUGE (71427), SAINT-LAURENT-D'ANDENAY (71436), SAINT-LÉGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE (71441), SAINT-LOUP-DE-VARENNES (71444), SAINT-MARCELIN-DE-CRAY (71446), SAINT-MARTIN-D'AUXY (71449), SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY (71452), SAINT-MARTIN-DU-TARTRE (71455), SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE (71458), SAINT-MAURICE-DES-CHAMPS (71461), SAINT-MICAUD (71465), SAINT-PIERRE-LE-VIEUX (71469), SAINT-POINT (71470), SAINT-PRIVÉ (71471), SAINT-VALLERIN (71485), SAINT-VINCENT-DES-PRÉS (71488), SAINT-YTHAIRE (71492), SAINTE-CÉCILE (71397), SAINTE-HÉLÈNE (71426), SALORNAY-SUR-GUYE (71495), SANTILLY (71498), SASSANGY (71501), SAULES (71503), SAVIANGES (71505), SAVIGNY-SUR-GROSNE (71507), SENNECEY-LE-GRAND (71512), SERCY (71515), SIGY-LE-CHÂTEL (71521), SIVIGNON (71524), SOLOGNY (71525), SUIN (71529), TAIZÉ (71532), TRAMAYES (71545), TRAMBLY (71546), TRIVY (71547), VARENNES-LE-GRAND (71555), VAUX-EN-PRÉ (71563), VEROSVRES (71571), VILLENEUVE-EN-MONTAGNE (71579), VITRY-LÈS-CLUNY (71587), AVENAS (69015), CENVES (69035), MONSOLS (69135), OUROUX (69150), SAINT-BONNET-DES-BRUYÈRES (69182), SAINT-CHRISTOPHE (69185), SAINT-JACQUES-DES-ARRÊTS (69210), SAINT-MAMERT (69224), TRADES (69251), VAUXRENARD (69258)
Département : SAONE-ET-LOIRE (71) , RHONE (69)
Région : BOURGOGNE (26), RHONE-ALPES (82)
Masse d'eau : La Grosne de la Guye à la confluence avec la Saône (DR602) , Le Grison (DR603), La Guye (DR604), La Grosne du Valouzin à la Guye (DR605) , La Grosne de sa source à la confluence avec le Valouzin inclus (DR606), Socle Monts du lyonnais, beaujolais, maconnais et chalonnais BV Saône (DG611) , Domaine formations sédimentaire des Cotes chalonnaises et maconnaises (DG503), Formations plioquaternaires Dombes - sud (DG135), Calcaires sous couverture du pied des côtes maconnaise et chalonnaise (DG227)

Permalien : https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etude-du-peuplement-piscicole-de-la-grosne-de-brandon-a-marnay0

Evaluer cette notice:

Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)